



La lettre d'information de la CFR aux Associations (parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'assemblée générale de la CFR reste un moment fort d'échanges et de convivialité avec ses membres bénévoles qui oeuvrent sans compter et avec une totale abnégation dans les tâches et actions qui leur sont confiées. La période agitée que nous traversons est l'occasion de montrer que notre solidarité n'est pas un vain mot alors que notre corps social fait l'objet « d'assauts » répétés injustifiés. Vous trouverez dans cette lettre, ses suites et ses annexes, la justification fondée de nos propositions, prises de positions et actions pour la défense des intérêts moraux et matériels de nos mandants.
Le Président, P. Erbs

Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2025

Après avoir ouvert l'assemblée générale ordinaire le Président en a présenté son ordre du jour. Les rapports des commissions (voir les trois tableaux à la suite de ce numéro), les comptes 2024, le projet de budget 2025 et le montant de la cotisation 2025 (sans changement) ont été approuvés à l'unanimité après de nombreux échanges constructifs.

Le Président Pierre ERBS a ensuite présenté le rapport d'activité pour 2024 et son rapport d'orientation dont vous trouverez les transcriptions complètes en annexes 1 et 2 :

Extraits du rapport d'activité 2024 : L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement agitée sur un plan politique puisque quatre Premiers Ministres se sont succédés, renvoyant à plus tard le règlement des problèmes soulevés par la situation de nos finances publiques. Dans ce contexte les retraités ont été particulièrement visés, certains mettant en avant un niveau de vie soi-disant supérieur à celui des actifs pour remettre en cause l'abattement fiscal de 10% (abattement instauré par Raymond Barre en 1978) ou le taux de CSG (inférieur de 0,9 points par rapport à celui des actifs mais dont l'augmentation en 2018 n'a pas été compensée comme elle l'a été pour les actifs). Nos réactions ont été fortes et nombreuses mettant en avant la méconnaissance des sujets sur lesquels certains ont cru pouvoir s'exprimer. Nous avons donc adressé une lettre aux Premiers ministres successifs, puis une autre aux membres des Commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il s'agissait de s'opposer à toute remise en cause qui aurait porté atteinte à leur niveau de vie qui, d'année en année, évolue moins que l'indice des prix. Dans toutes nos interventions nous avons fait savoir que si nous pouvions être d'accord pour participer comme tous les autres citoyens à un effort collectif, nous refusions toute mesure qui ne ciblerait que les retraités.

Nous pouvons dire que toutes ces actions ont été efficaces puisqu'à ce jour toutes les menaces ont été écartées.

Extraits du rapport d'orientation : L'année 2024 a vu s'ouvrir des débats qui vont se poursuivre cette année et sur lesquels nous devons rester particulièrement vigilants même si certaines menaces semblent pour l'instant écartées. Il va s'agir de défendre nos intérêts immédiats mais aussi de réfléchir sur les évolutions de notre système de protection sociale.

Le « conclave » des partenaires sociaux convoqué par le Premier ministre ouvrira peut-être quelques pistes mais alors que nous fêterons cette année les 80 ans de la Sécurité sociale telle que nous la connaissons, nous devons nous préparer à des réflexions plus en profondeur pour faire face à la problématique de son financement créé par le déséquilibre démographique qui ne cesse de s'accroître. Nous allons devoir être très vigilants sur la revalorisation des retraites pour 2016 car la loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 n'ont apporté aucun début de réponse au déséquilibre des comptes sociaux. Plus généralement, nous continuerons de défendre la mise en place d'un système universel de retraite fonctionnant dans les mêmes conditions que nos régimes de retraite complémentaires et dans un premier temps l'harmonisation des conditions d'attribution des pensions de réversion. Nous avons déjà pris des positions et nous nous sommes exprimés mais ces deux sujets pourraient être abordés sous des angles différents et nous aurons à nous adapter.

En effet la TVA sociale et l'introduction d'une part de capitalisation dans notre système de retraite sont des sujets nouveaux, largement évoqués ces derniers temps et sur lesquels nous allons devoir engager une réflexion. Sur tous les sujets qui nous préoccupent nous devons agir au plus près du terrain. L'utilisation des réseaux sociaux est un moyen de se faire entendre de la classe politique, des relais d'opinion et des journalistes. Mais il est indispensable que toutes les composantes de la CFR s'impliquent et relaient dans leurs réseaux les messages que diffuse chaque semaine la CFR. Le réseau des délégués de la CFR qui permet un contact régulier avec les parlementaires est un autre outil dont nous devons assurer l'efficacité.

Pour ce faire, il est indispensable que nous soyons tous impliqués dans son bon fonctionnement qui nécessite le recrutement de nouvelles personnes prêtes à s'engager.

Conseil d'administration du 5 juin 2025

Le Conseil a procédé à l'élection de son Bureau comme suit :

Président : Pierre Erbs - Président d'honneur : François Bellanger

Vice-présidents : Christian Bourreau - Pierre Conti - François-Xavier Lehmann - Henri Lemoine - Pierre Mangon

Secrétaire générale : Yvonne Jour'd'hui - Secrétaire générale adjointe : Michèle Le Goff

Trésorier : Jean-Claude Magdelainat - Trésorier Adjoint : Michel Verlhac

Membres : Christian Coeuré - Jean Cordoba - Hervé de Villaine - Patrick Lefevre - Thierry Manten

Personnes qualifiées : Roger Barrot - Sylvain Denis - Michel Riquier et Christian Breyton Délégué CFR.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	DESCRIPTIF SYNTÉTIQUE DES TRAVAUX
<p>Autonomie</p>	<p>La commission a tenu quatre réunions en janvier, mars, mai et septembre 2024. L'actualité a été assez dense malgré les vicissitudes politiques. Une loi « Bien vieillir » a été promulguée le 8 avril 2024. Elle est loin de répondre aux besoins et ce n'est pas la loi de programmation que nous attendons. La commission a examiné les mesures anticipées dès janvier. Le gouvernement a complété le projet de loi émanant de l'Assemblée Nationale par des dispositions concernant le Service Public Départemental de l'Autonomie - SPDA. Ce dernier sujet a attiré l'attention et le travail de la commission. Nous étions bien informés, par Christine Meyer très impliquée, sur l'expérimentation lancée. Rappelons que ce dispositif n'est pas un guichet supplémentaire mais la mise en réseau des acteurs existants pour éviter les doublons et simplifier la vie des personnes. Sur ce sujet nous avons organisé une réunion le 9 février des membres des composantes de la CFR dans les CDCA concernés par l'expérimentation. C'était une première et elle a rencontré un certain succès : elle avait pour but d'informer mais aussi d'échanger.</p> <p>La commission a été informée par Pierre Erbs d'un rapport du CESE sur le financement des politiques de l'autonomie. Certains scénarios tendaient à faire peser très lourdement sur les retraités le poids de ce financement car plusieurs mesures proposées les visaient spécifiquement. La CFR a rappelé que le financement de la protection sociale devait reposer sur la solidarité nationale à laquelle les retraités étaient prêts à prendre leur part comme tous les autres citoyens et que dans cette limite ils pouvaient accepter un alignement de leur CSG sur celle des actifs à condition que la nouvelle recette dégagée soit affectée au financement de l'autonomie.</p> <p>La commission a produit deux documents l'un sur la représentation des retraités, en particulier dans conseils de vie sociale des EHPAD et l'autre plus général sur les positions de la CFR sur l'autonomie.</p> <p>Enfin une disposition prise par décret a attiré l'attention de la commission Il s'agit de la généralisation de la double tarification dans les EHPAD, un tarif pour les places habilitées à l'aide sociale et un autre tarif pouvant être supérieur de 35% au premier pour les lits non habilités. La commission considère que cet écart est trop important et qu'il risque de mettre en danger les lits habilités.</p>
<p>Délégués CFR</p>	<p>Sur la période 2024 / 2025 les Délégués de la CFR ont accompli leur mission dans un environnement dégradé. La dissolution de l'Assemblée Nationale les a privés, pendant de longs mois, de leurs interlocuteurs habituels. Des nouveaux Députés sont arrivés, puis les nouveaux Premiers Ministres, tout a dû être recommencé ! La conséquence a été un nombre d'entretiens très limité, malgré la bonne volonté de nos Délégués. Dans cette situation instable, de nature à démotiver, il était important de garder le contact avec nos Délégués en les informant sur les réflexions et actions de la CFR. Ceci a été fait par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les envois réguliers, au minimum hebdomadaires, d'informations sur les sujets nous concernant. Ceci a représenté un travail important de préparation et de diffusion réalisé par Jean-Claude Le Guillou, intégrant les documents « Sénat » fournis par Roger Barrot. • La mise à disposition des dossiers préparés par les Commissions. Ces dossiers sont essentiels pour permettre aux Délégués de défendre les positions de la CFR, • La programmation de visioconférences pendant lesquelles Pierre Erbs a pu faire un point de la situation et des actions en cours. Une large place a été donnée aux échanges. <p>Comme déjà évoqué depuis de nombreuses années notre réseau présente plusieurs faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au 06/03/2025, l'équipe CFR se compose de 122 Délégués Départementaux (DD) qui couvrent 73 des 95 départements. 22 départements n'ont pas de Délégué. Cependant, parmi les DD, 38 assurent les fonctions de Délégués Régionaux et Délégués Adjoints Régionaux, ce qui permet de couvrir toutes les régions. • Une moyenne d'âge élevée : 75 ans. 30 Délégués ont plus de 82 ans. • Un nombre important de Délégués ont des difficultés pour utiliser les outils informatiques et les réseaux sociaux. <p>Malgré l'accueil cette dernière année de 10 nouveaux Délégués, ce qui demeure insuffisant, un effort particulier doit être fait par les Fédérations pour encourager certains de leurs membres à rejoindre le réseau CFR. Représentation des Fédérations en Mars 2025 : UFR – 34 DD - FNAR – 40 DD - GM – 24 DD - CNR-UFRB – 12 DD - ANR – 12 DD.</p> <p>À noter également que Patrick Rouchouse a entamé un début de sensibilisation des Délégués à l'utilisation de LinkedIn, la montée en puissance risque d'être longue ! Ce qui est un problème compte tenu du fait que les réseaux sociaux en général et LinkedIn en particulier sont devenus des moyens incontournables d'information et de communication répondant à l'exigence actuelle d'immédiateté des échanges. Néanmoins, l'outil des Délégués CFR (recueil et traitement des entretiens avec les élus) va être mis à jour (liste des Sénateurs et des Députés) et son utilisation sera simplifiée. Patrick pilotera ces évolutions et programmera les séances de formation nécessaires. Espérons seulement que nous aurons suffisamment de comptes-rendus à traiter.</p>
<p>Emploi des Seniors</p>	<p>La commission s'est réunie 7 fois en 2024.</p> <p>En janvier 2024 nous avons mis à jour les textes pour le site, et avons aussi participé à la préparation du colloque qui s'est tenu en février 2024, bien que nous ayons pris un prestataire.</p> <p>Le 8 février s'est tenu à la maison de la Chimie, le colloque sur l'emploi des seniors. Un document a été réalisé avec comme intitulé « L'emploi des seniors, un enjeu économique et social Un mal français ».</p> <p>500 invitations ont été lancées : députés, sénateurs, journalistes, personnalités structures....</p> <p>195 personnes s'étaient inscrites, mais seulement 96 étaient présentes (soit à peine 50%)</p> <p>Parmi les présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 journalistes : Hebdo de la CFDT, Alternatives Économiques, Le Monde, Notre temps, L'Opinion, Liaisons sociales, New Tank, le Quotidien de la formation, Correspondance économique - 2 Députés : Jocelyn Dessigny du groupe Rassemblement National Paul Christophe du groupe Horizons - plus les deux intervenant : Marc Ferracci (notre parrain), et Astrid Panosyan-Bouvet du groupe Renaissance - 1 Attaché parlementaire - 2 chargés de Mission : DGT et Ministère du Travail - 1 chargé de mission : Malakoff Humanis - 1 syndicat CFDT plus l'intervenant - 1 de l'APEC - 1 Mutualia - 1 SNC - 21 Membres de la CFR <p>Les débats ont été de bon niveau.</p> <p>L'ensemble du rapport d'activité de la Commission est à consulter en annexe 3.</p>



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	DESSCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES TRAVAUX
<p>Europe</p>	<p>L'année 2024 a été marquée par l'installation d'un nouveau Parlement Européen (PE) à la suite des élections de juin 2024 et d'une Commission Européenne (CE) renouvelée qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre. Les instances (Conseil d'administration ; Executive Committee / Exco) et le Secrétariat de AGE ont été nécessairement mobilisés à différentes étapes par ces événements. Le rapport d'activités (25 pages) est disponible sur le site (age-platform.eu) en version libre ; une version française est disponible sur demande à la Coordination France. Quelques chiffres en bref - Nombre d'organisations membres : 100 (66 représentant directement les personnes âgées et 34 rendant des services) répartis entre 28 pays, soit un chiffre stable ; des départs ont été compensés par de nouvelles adhésions. On note l'arrivée de plusieurs candidatures au début de 2025.</p> <p>- 16 réunions des quatre groupes de travail permanent thématiques (Tasks Forces-TFs), 11 Newsletters complétées par plusieurs « News Flashes » réservés aux membres, 3 webinaires organisés sur des sujets importants 14 projets d'études européens auxquels AGE a été associé en impliquant ses membres autant que possible.</p> <p>Au niveau politique, deux dossiers se détachent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° les efforts menés à travers la campagne « L'Europe pour tous les âges » en vue de la reconstitution au sein du PE d'un Intergroupe où les intérêts des plus âgés seraient pris en considération dans une approche intergénérationnelle. Age a pu compter sur le soutien de 35 parlementaires venant au moins de trois partis différents (condition exigée), mais cela n'a pas été suffisant dans un contexte où le vieillissement démographique n'est pas privilégié par la nouvelle CE (ex absence d'un portefeuille dédié). Un intergroupe a été constitué, en revanche, sur la démographie vue sous l'angle des migrations et des taux de natalité. Précisons qu'il existe une 30 aine d'intergroupes dans des domaines très divers. A défaut, un groupe dit « d'intérêt » a été constitué en mars 2025 (ne bénéficiant pas des moyens matériels du PE) avec la participation des parlementaires précités. Il n'en reste pas moins que les compétences de certains nouveaux Commissaires européens touchent les intérêts de Age : par exemple, il existe un Commissaire à l'« équité intergénérationnelle » (M.Glenn Micallef /Malte) même si son portefeuille comprend la jeunesse, la culture et les sports. Une « stratégie pour l'équité intergénérationnelle » (« <i>intergenerational fairness</i> ») a été annoncée par la CE. L'emploi, l'égalité, la démographie demeurent des domaines de compétence de certains Commissaires ; en revanche le thème structurant pour Age de la discrimination semble être passé au second plan, voire laissé de côté : nous y reviendrons en 2025. ° la poursuite de la mobilisation de AGE au sein d'une Alliance internationale dit GAROP (Global Alliance for the Rights of Older People) en vue d'une possible Convention internationale sur les droits fondamentaux des personnes âgées. Cette Alliance est née en 2010 à l'occasion de la constitution au sein de l'ONU d'un groupe de travail à échéance non prédéfinie (« <i>Open ended working group on ageing</i> »). A l'issue d'un processus de concertation annuelle qui a duré 14 ans, l'AG de l'ONU à New York en 2024, dans sa 14^{ème} session, a considéré que le processus était arrivé à son terme et a renvoyé le dossier vers le « Conseil des droits de l'homme » (CDH) à Genève, instance onusienne créée en 2006, pour déterminer la suite. Le rapport complet est consultable en annexe 4.
<p>Réseaux sociaux</p> <p>Retraite</p>	<p>La présentation du rapport fait à l'AG est à consulter ci-après.</p> <p>1 – Fonctionnement de la Commission : La commission compte une vingtaine de membres, qui, à l'exception de 3 absents en moyenne par réunion, assistent régulièrement à ses réunions mensuelles, en vidéo pour la majorité – mis en « musique » par Roger Barrot - et 5 ou 6 en présentiel. Félix Vézier a remplacé depuis mars 2024 l'ami Pierre Lange à la présidence de la Commission. C'est lui qui se charge des convocations, ordres du jour et compte rendus mensuels. La « Veille parlementaire Sénat » envoyée par Roger Barrot (avec une régularité d'horloge) nous permet le plus souvent de travailler sur des documents incontestables, riches et précis. « CFR Échos » et 2 Revues « Au Fil des Jours », parution mensuelle de la FNAR, et le « Courrier Des Retraités », parution trimestrielle, rendent compte systématiquement de nos travaux. Ces publications, les comptes rendus des réunions, les communiqués de presse, les lettres à des personnalités politiques et autres contribuent à maintenir en permanence les niveaux d'information « retraite » dont les membres de nos associations/ délégués territoriaux doivent naturellement bénéficier pour défendre les positions CFR. Ajoutons que le site web de la CFR est également à la disposition de tous et doit rester une référence pour tous ceux qui œuvrent à la défense de nos intérêts en matière de retraite.</p> <p>2 – Les objectifs de notre commission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle a pour objectif principal sur le domaine des retraites d'apporter au Bureau l'éclairage et l'appui nécessaires à l'élaboration de ses décisions. • Elle exerce une mission de vigilance sur l'état et les évolutions de ce domaine. • Elle doit permettre au Bureau de la CFR de forger en permanence sa doctrine. <p>3 – Nos activités 2024 : La réforme des retraites de 2023 a vu les premiers effets de son application apparaître à partir du mois de septembre Et le premier trimestre 2024 a révélé certaines conséquences possiblement préjudiciables. L'augmentation des petites retraites – en portant leur minimum à 85% du SMIC pour une carrière complète à temps plein au SMIC – entraînant une augmentation du MICO (Minimum Contributif) pouvait entraîner dans certains cas une perte de droits. Initiatives/retraite nous avait alerté sur le sujet et a réagi. Heureusement des corrections ont pu être apportées. En février, le COR publiait son rapport sur les droits conjugaux, s'interrogeant sur l'utilité de la réversion dans une société où la plupart du temps les 2 membres du couple travaillent. Les orientations affichées ne pouvaient que nous inquiéter et nous avons commencé à préparer une réaction. Le premier trimestre 2024 a vu le sujet de la dette française – et son aggravation – arriver sur le devant de la scène. La course aux idées pour faire des économies était lancée et, bien évidemment, les regards se sont rapidement tournés vers les retraités, ces nantis aux yeux de certains. M. Lemaire et d'autres ont évoqué un projet de sous-indexation des retraites, ce à quoi nous avons répondu par une lettre au Premier ministre et un communiqué de presse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A noter qu'en parallèle, nous avons consacré aussi ce 1er trimestre à la mise à jour des pages nous concernant du site web. - Avril et mai nous ont permis de décrire les projets du COR et d'adresser au Premier ministre une lettre – appuyée par un communiqué de presse - lui faisant part de notre accord sur une harmonisation des régimes mais répondant à nos exigences : aucune condition de ressources, dès 55 ans et à un taux de 60% des revenus du conjoint décédé. - 9 juin 2024 : Le président Macron dissout l'Assemblée et nous perdons du coup nos interlocuteurs. Nous n'en retrouverons qu'à l'automne avec la nomination du gouvernement de Michel Barnier. - La recherche d'économies budgétaire est plus que jamais à l'ordre du jour et dès le mois d'octobre, la commission va devoir réagir devant un projet de décalage de 6 mois de la revalorisation des retraites. Le communiqué de presse n° 148, vigoureux, est publié. A cette époque, Pierre Erbs, Félix Vézier et quelques collègues ont l'opportunité d'assister à des colloques où une certaine musique se fait entendre : la réforme des retraites de 2019 aurait pu constituer une meilleure réponse au problème des retraites ou encore l'introduction d'une certaine dose de capitalisation ne pourrait-elle être envisagée ? - La fin d'année arrive et le gouvernement Barnier est censuré. Encore une période d'incertitude, pendant laquelle nous attendons de savoir quels seront nos interlocuteurs demain. Seule satisfaction du moment : la quasi-certitude de bénéficier pour 2025 d'une revalorisation à la hauteur de l'inflation (mais attention au rattrapage éventuel pour 2026 !). Nous profiterons de cette vacance gouvernementale pour préciser au COR nos attentes en matière de droits conjugaux. - Mais la lutte n'est pas finie : La dette est toujours là et les retraités demeurent la cible favorite de ceux qui se livrent à un vrai concours Lépine pour trouver des économies. Attaque sur les 10% d'abattement fiscal accordé aux retraités, présenté souvent comme une déduction pour frais professionnels, proposition de hausse de la CSG, etc. Ce qui a conduit la commission à adresser au moins 2 lettres au Premier ministre et à publier des communiqués de presse. Un mois de janvier animé et une année 2025 qui nous promet beaucoup de travail !

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES RETRAITÉS

Commission Communication : réseaux sociaux





STATUT A CE JOUR

La Commission Communication a commencé à publier des posts LinkedIn depuis janvier 2024.

Une cinquantaine de posts ont été publiés, et ce chaque semaine à partir de la mi-2024 (sauf périodes de vacances), le rythme est tenu.

180 abonné(e)s



CFR - Confédération Française des Retraités

180 abonnés

+ Créer

Voir en tant que
membre

Tableau de bord

Posts de la page

Statistiques

Fil d'actualité

Activité 30

Messagerie

Modifier la page

Emplois

Événements

Posts de la page

Gérez le contenu organique et payant de votre page

Publications

Publicités de la page

Publicités des employés



Commencer un post



Vidéo



Photo



Rédiger un article

Obtenez jusqu'à 130 000 impressions en plus en boostant ce post. ?

Booster

Par Patrick Rouchouse • 27/05/2025



CFR - Confédération Française des Retraités

180 abonnés

1 sem. • Modifié •

« Maîtriser les déficits sociaux : pourquoi la TVA sociale revient dans le débat public »
... plus



7

1 commentaire • 3 republications

L'essentiel des posts ?

Au cours des 30 derniers jours

Le plus de commentaires



"L'aide à mourir, un droit en débat : Informer et responsabiliser les..."

9 réactions • 3 commentaires

Obtenez jusqu'à
130 000 impressions en plus.

Booster

Les plus republiés



Hausse des impôts et perte des aides : l'impact méconnu de la...

11 réactions • 2 commentaires

Obtenez jusqu'à
130 000 impressions en plus.

Booster

Le plus de réactions



Hausse des impôts et perte des aides : l'impact méconnu de la...

11 réactions • 2 commentaires

Obtenez jusqu'à
130 000 impressions en plus.

Booster

Bilan 1/2

1. La communication LinkedIn se fait via le nom de notre Confédération : **CFR - Confédération Française des Retraités**
2. Jusqu'à la mi-2024, nous avons testé plusieurs éléments :
 1. Les Posts : taille (nombre de caractères acceptés), meilleures dates de publication, avec ou sans photos ou images, ...
 2. Suivi des statistiques : nombres d'impressions (de vues), nombre d'abonné(e)s, nombres de réactions, nombres de commentaires, nombre de Republications
 3. Nous avons beaucoup appris, dont le « LinkedInien » (!) ce qui nous a permis de passer d'une vingtaine d'abonné(e)s durant 4/5 mois à 180 aujourd'hui, du fait de notre connaissance accrue de l'outil

Bilan 2/2

A l'usage, nous avons été surpris :

1. Par notre stagnation initiale, qui été un peu corrigé, et qui s'améliore chaque mois
2. D'un certain manque d'intérêts de cibles :
 1. Journaliste de la presse sociale (AJIS)
 2. Elu(e)s nationaux (AS et Sénat)
 3. Influenceurs
3. Manque important de « REPUBLICATIONS » de la base d'abonné(e)s existantes

Actions correctives
prises et celles à venir



Actions prises

1. Mise en œuvre plus efficace des Posts pour une meilleure visibilité
 1. Signature de notre Président en bas de chaque post
 2. Utilisation ciblée des Hashtags dont certains sont différents à chaque Post ! (Utilisation IA)
 3. Photos/Images personnalisées en lien avec le texte du Post (Utilisation IA)

Ces quelques actions nous ont permis de passer de 20 à 180 abonné(e)s, et d'augmenter le nombre d'impressions (de vues !).

Et ce n'est pas suffisant.

Plan d'actions 2025 1/2

1. Nous avons demandé à notre expert des RS (Patrick CHARNI de Lab Compagnie) son avis :
 1. La phase d'apprentissage avec le nom CFR doit cesser
 1. LinkedIn est surtout vue et utilisé pour et par des personnes physiques versus des entités (Entreprises, associations, ...) qui sont vue comme de simple vitrine avec lesquelles on ne dialogue pas et donc qui présente peu d'intérêt pour les véritables utilisateurs de LinkedIn !
 2. On dialogue et on ne suscite de l'intérêt qu'entre individu !
 3. On ne perd pas son temps à inviter une « entité » à des colloques, des entrevues et être invité sur des plateau Télé, plateau vidéo YouTube ou radiophonique !

Plan d'actions 2025 2/2

1. Création d'un nouveau profil : celui du Président, ce profil sera le fil rouge qui représentera les intérêts, le message de notre Confédération, et cela devrait substantiellement augmenter notre visibilité
2. Etablissement de listes de cibles (personnes) :
 1. Elu(e)s nationaux AS et Sénat : Membres commissions des Affaires Sociales
 2. Journalistes de l'AJIS
3. Plus nous appuyer sur le réseau des Délégué(e)s CFR
4. Définition et mise en place d'un guide d'utilisation à l'état de l'art de LinkedIn : « Du Bon usage de LinkedIn » qui sera diffusé et pour lesquelles celles et ceux qui le veulent seront formé !

Infos complémentaires :

- Extrait liste abonné(e)s
- Extrait guide du bon usage de LinkedIn



Quelques abonné(e)s
Sur 180 !

Liste papier à votre
disposition, pour le
fun !

Nos abonnés



Gérard Mardiné

Relation de 2e niveau · 2e

ex Secrétaire Général de la CFE-CGC (2019-2023)

mai 2025Abonnement à votre page en mai 2025



Philippe ROBERT

Relation de 3e niveau · 3e

RETRAITE AGENT GENERAL AXA chez AXA

mai 2025Abonnement à votre page en mai 2025



Sylvie Grillet

Relation de 3e niveau · 3e

--Présidente honoraire ADICEF

mai 2025Abonnement à votre page en mai 2025

Catherine GUYOT

Relation de 3e niveau · 3e

Retraité chez Retraité

mai 2025Abonnement à votre page en mai 2025



Bernard MORIN

Relation de 2e niveau · 2e

Retraité / Retired (Mes posts et commentaires n'engagent que moi !)

mai 2025Abonnement à votre page en mai 2025

Extrait du guide « Du bon usage de LinkedIn »

Format
papier à
votre
disposition

Guide LinkedIn 2025 Confédération Française des Retraités (CFR)

Bienvenue dans le guide LinkedIn 2025 de la Confédération Française des Retraités !
Ce document a été conçu pour aider tous les collaborateurs, membres actifs, partenaires et relais à contribuer à une présence forte, inspirante et influente de la CFR sur LinkedIn.

Pourquoi ce guide ?

Parce que LinkedIn est aujourd'hui un levier majeur de communication, de mobilisation et d'influence. En appliquant quelques bonnes pratiques simples, chacun peut jouer un rôle clé dans le rayonnement de notre action collective. Chaque like, chaque commentaire, chaque partage compte !

Alors prêt à faire entendre la voix des retraités ?
En avant !

OBJECTIFS DU GUIDE

Renforcer la visibilité et la notoriété de la CFR

Mobiliser les adhérents et partenaires

Influencer les décideurs politiques et institutionnels

Valoriser les actions et prises de position de la CFR

Extrait du
guide
« Du bon
usage de
LinkedIn »
Format
papier à
votre
disposition

Guide LinkedIn 2025
Confédération Française des Retraités (CFR)

Commenter les publications de la page dans les 90 minutes suivant leur mise en ligne est l'un des meilleurs leviers d'engagement. Ensemble, nous pouvons propulser chaque prise de parole de la CFR au cœur des débats sociaux et politiques.

Quand publier son commentaire ?

Dès que vous voyez une nouvelle publication de la CFR :

Prenez 30 secondes pour la lire.

Ajoutez un commentaire (voir exemples ci-dessous).

Likez et partagez avec commentaire personnel.

Exemples de commentaires utiles et engageants :

« *Merci pour ce rappel essentiel : la retraite doit rester un droit digne pour tous. »*

« *Bravo à la CFR pour sa vigilance constante. »*

« *Sujet fondamental ! Partagé autour de moi. »*

« *Une vraie avancée si cela aboutit. Merci de porter cette voix. »*

« *C'est clair, documenté et nécessaire. »*

« *Mobilisé avec vous ! »*

« *Des données très parlantes, à diffuser largement. »*

« *Je relaie dans mon réseau d'élus. Merci CFR. »*

« *Merci pour cette prise de position lucide. »*

« *Ce combat est le nôtre à tous. #Solidarité*

Rejoignez et faites
rejoindre le nouveau
profil de notre
Confédération, SVP !
C'est pour notre
« aura » et ainsi
utilement contribuer à
mettre en œuvre une
action constructive et
c'est totalement
crucial pour notre
visibilité!



MERCI !

